

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 6 Mars 2007**

Le SIX MARS de l'an DEUX MILLE SEPT, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de GOYRANS, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Charles VALLEE, Maire.

Etaient présents : MM. FRIN - GALANTER – GALLO - GLATIGNY- LACROIX - PLUMENSI – ROBERT – SCHAAK  
Mme BERTRAND

Absents excusés:

MM. FANTUZZO, SAUVAGE (procuration donnée à M. VALLEE)  
Mmes BARKE - BUREAU (procuration donnée à M. PLUMENSI)- ZIADI

Secrétaire de séance : M. PLUMENSI

Date de convocation : 23 février 2007

Le compte rendu du 12 décembre 2006 ne soulève aucune remarque particulière et est approuvé.

**Ordre du Jour**

Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour : la modification du nombre d'heures d'un poste d'agent d'entretien et la prise de compétence « portage de repas » par le SIVOS.

**SIEMCA : modification du mode de paiement**

Afin d'assurer une meilleure gestion de la trésorerie du SIEMCA, il est proposé de procéder au paiement de ce syndicat par débit d'office mensuel. La participation annuelle sera connue en début d'année et s'étalera sur onze mois, avec régularisation lors du douzième mois.

**Vote sur le principe d'un paiement par débit d'office au SIEMCA :**

**Pour : Unanimité**

**Adhésion à l'association « Confluences Garonne Ariège »**

M. GLATIGNY présente au Conseil cette association. Elle a pour but de protéger et d'assurer la conservation des ramiers de Lacroix Falgarde, Goyrans et Clermont qui présentent de nombreux intérêts écologiques. Un projet d'aménagement sur les trois communes est envisagé afin de sensibiliser le public sur ce patrimoine.

**Vote :**

**Pour : Majorité**

**Contre : M. PLUMENSI et Mme BUREAU**

Dans le cadre de cette association, un comité de pilotage doit se créer et il est demandé de désigner un titulaire et un supplément. Après discussion, il est procédé au choix suivant :

Représentant titulaire : M. Pascal LACROIX

Supplément : M. Michel GLATIGNY

**SITPA : vote sur l'intégration de nouvelles communes**

Le SITPA est un syndicat ayant en charge le transport des personnes âgées. Il est demandé au conseil de se prononcer sur l'adhésion de nouvelles communes à ce syndicat.

**Vote :**

**Pour : Unanimité**

**Modification du nombre d'heures d'un poste d'agent d'entretien**

Il est proposé de modifier le quota d'heures d'un poste d'agent d'entretien suite à la fin du contrat aidé de Mme FANTUZZO. Il est proposé de passer le poste de 20h à 19h afin d'assurer au mieux l'intérêt du service.

**Vote :**

**Pour : Unanimité**

**SIVOS : Modification statutaire – compétence portage repas à domicile**

Le SIVOS consulte les communes adhérentes sur l'ajout de la compétence portage de repas à domicile auprès de personnes le demandant.

Le coût du repas devrait être de 8 €, transport compris. Ce coût sera réparti entre les particuliers en bénéficiant et la commune selon des modalités qui restent encore à définir.

Après discussion et étude des personnes susceptibles d'être concernées par ce service, il est procédé au vote.

**Vote pour adhérer à la compétence « portage de repas à domicile » par le SIVOS :**

**Contre: Unanimité**

#### **Questions diverses**

- **SIEMCA tarif cantine** : M. FRIN souhaite connaître la position du Conseil sur la mise en place d'un tarif des repas du SIEMCA à 2,80 €. Ce prix facturé aux familles ne représenterait pas la totalité du coût réel du repas qui est actuellement de 2,85 € avec les frais de port. Après discussion, le conseil propose que le prix pratiqué traduise le coût réel du service et ne souhaite pas la mise en place d'une tarification à 2,80 €. Cette position sera transmise pour information au SIEMCA, qui reste l'organe décisionnaire en la matière.

Le Maire lève la séance à 19h30

Fait à GOYRANS, le 6 Mars 2007

Le Maire

J.C. VALLEE

Le secrétaire de séance

J.P. PLUMENSI

Les Conseillers Municipaux